

COMPTE RENDU

AMICALE LAÏQUE MUTUALITÉ-FONTENY

17 octobre 2008

Étaient présents : M. Guitton et M^{me} Taraud (école de la Mutualité), M^{me} Delphine Parmantier et MM. Jean-Claude Couchellou, Tristan Lorino, François Pavageau et Laurent Schietecatte (Amicale), ainsi que 6 parents d'élèves.

Introduction Un rappel du rôle de l'Amicale a été fait par M. Pavageau.

Bilan financier Il reste actuellement 3 031 € en caisse. Les événements de l'année 2007-2008 ont permis de verser à l'école de la Mutualité une somme de 1 404 € et à l'école de Fonteny une somme de 585 € – la répartition s'étant faite suivant le barème d'un montant fixe de 117 € versé à chaque classe.

La fête des écoles et le vide-greniers ont rapporté respectivement 1 695 € et 273 €. Outre ces deux événements, l'Amicale a participé à la célébration du centenaire de l'école de la Mutualité en y tenant un buffet.

Par rapport aux 3 343 € disponibles en caisse lors de l'élection du nouveau bureau début 2008, c'est donc un budget quasi constant qui est maintenu en trésorerie.

Projets L'Amicale a présenté ses projets pour l'année 2008-2009.

1. Avant Noël, une tombola permettra de gagner un **panier garni** (voire même deux – un par école – suivant les lots récoltés), et la remise du panier au vainqueur se fera à l'occasion d'un pot. Il est suggéré de rapprocher cet événement de celui organisé par l'Annexe au moment de Noël (petit marché de décorations). Par ailleurs, il serait souhaitable de faire une étude de marché concernant les lots que pourraient fournir les commerces de proximité (épiceries fines, boucheries, etc.).

2. Une **bourse aux livres** sera organisée à l'école Fonteny (sous réserve d'autorisation) un samedi de la fin janvier ou du début février. Cette bourse serait éventuellement l'occasion d'y convier des associations de lectures. Une galette des rois serait proposée en fin de journée. M. Guitton rappelle que pour permettre des prêts de livres, une bibliothèque d'école doit compter 10 livres par enfant (ce qui représente donc 3 000 livres dans le cas de l'école de la Mutualité). Or l'école ne dispose que de 400 livres au maximum, auxquels s'ajoutent 600 livres prêtés par la bibliothèque municipale.

L'argent récolté lors de cette bourse servirait à l'achat de nouveaux livres, achat auquel les instituteurs participeraient en aiguillant le choix des ouvrages à acquérir.

L'Amicale pourrait, à l'occasion de l'organisation de cette bourse aux livres, développer des partenariats avec certaines maisons d'édition.

3. Un **rallye pédestre dans Chantenay** convierait parents et enfants, un samedi ou un dimanche de mars, et moyennant une participation modique, à résoudre des énigmes dans le quartier et finir la journée autour d'un buffet, où seraient désignés les vainqueurs du rallye. Cet événement exige une organisation importante, tant en termes de matériel (enveloppes, préparation des énigmes) qu'en termes de personnes volontaires pour l'animer sur place. Il est suggéré d'y associer la bibliothèque de Chantenay. Cette dernière est par ailleurs susceptible de receler divers documents relatifs à l'historique du quartier.

4. Il est suggéré de rallier l'école de la Mutualité au **carnaval de Chantenay** – carnaval auquel l'école de Fonteny a participé l'année dernière pour la première fois. Ce carnaval a traditionnellement lieu une fin d'après-midi de la semaine précédant les vacances de printemps. À cette occasion, la construction d'un char pourrait avoir lieu dans les locaux restaurés de l'Amicale (cf. infra).

5. Un **vide-greniers** sera organisé en mai. La possibilité d'occuper la cour de l'école de la Mutualité semble acquise. Ce serait l'occasion de renforcer le lien entre Amicale (organisatrice du vide-greniers) et école (espace de la cour).

6. La traditionnelle **fête des écoles** sera programmée pour un dimanche de la fin juin. La question est posée de savoir si, en l'absence d'école le samedi, il ne serait pas envisageable de reporter la fête du dimanche au samedi. L'Amicale répond que la question n'étant pas réellement tranchée, il importe pour l'heure de permettre au plus grand nombre de parents (y compris ceux travaillant le samedi) de pouvoir assister à cette fête. Aussi le jour du dimanche est-il maintenu cette année encore.

L'idée de convier chacun à venir déguisé à la fête des écoles avec des costumes rappelant le début du xx^es. est avancée, afin de replacer cette fête dans le cadre de la célébration du centenaire de l'école. À ce propos, la classe à l'ancienne sera accessible lors de la fête.

Logistique L'Amicale va demander la restauration de son local. Elle va également faire une demande de subvention de fonctionnement à la Mairie pour organiser les différents événements de l'année. Enfin, afin d'accroître sa visibilité, l'Amicale va imprimer sa marque (via un logo ?) aux différents affichages qu'elle mettra en place tout au long de l'année.

Cotisation Est faite la suggestion de la mise en place d'une cotisation facultative d'un montant minimal de 3€ à l'Amicale, afin d'augmenter les capacités financières de l'association et, indirectement, les apports financiers aux deux écoles.